

LIVRET D'ACCUEIL

Bien débiter dans la circonscription



Année scolaire 2011/2012

Le petit mot de l'IEN

Tout d'abord, soyez les bienvenus dans la circonscription de Saint-Brice.

Vous qui débutez aujourd'hui, vous disposez de nombreux atouts, qu'il s'agisse de votre formation universitaire, de la qualité de l'accueil dans les écoles, souvent bien meilleure que par le passé, mais aussi de votre enthousiasme et de votre envie d'en « découdre ». Enfin vous allez être chargé de classe !

Toutes ces années d'efforts, vont se trouver justifiées dans les prochains jours mais vous le pressentez certainement, vous entrez dans l'un des métiers les plus difficiles qui soit...

- *Difficile, parce que les attentes de la société, notamment des familles, sont considérables.*
- *Difficile, parce que l'Institution attend de vous un fonctionnement exemplaire et une véritable prise en charge de chacun des élèves qui vous est confié.*
- *Difficile, parce qu'il va falloir créer pour les élèves des dispositifs d'apprentissage différenciés qui permettent à chacun de se développer au mieux de ses possibilités.*
- *Difficile, parce que tout le monde, familles ou médias, prétend avoir une idée de l'éducation (« sur la lecture, les devoirs, l'autorité... ») et cherche à parfois l'imposer.*
- *Difficile, parce que les difficultés (comportementales ou cognitives) de certains élèves sont telles qu'un jeune enseignant peut parfois se sentir démuni.*
- *Difficile, parce que la reconnaissance sociale actuelle n'est sans doute pas à la hauteur des enjeux et de la professionnalité développée.*
- *Difficile, enfin, parce qu'il s'agit de travailler avec un être particulièrement sensible et vulnérable, au comportement parfois étrange et inattendu, mais toujours attachant : un enfant.*

Alors si vous aimez les enfants, si vous aimez les observer, les aider à grandir et à comprendre le monde qui les entoure, si vous savez devenir pour eux un repère, une référence qui les guide et les élève, si vous savez vous occuper de chacun, quelles que soient ses facilités ou ses difficultés, vous prendrez un grand plaisir à ce métier.

Bien sûr vous commettrez des erreurs de bonne foi, vous aurez souvent des doutes, vous éprouverez des moments de fatigue, voire de lassitude mais l'essentiel est que vous gardiez cette envie, cette soif de comprendre, cette capacité à vous questionner et cette exigence professionnelle qui doit être collectivement la nôtre pour assurer une formation aux générations futures à la hauteur des ambitions de la Nation.

Très bonne rentrée scolaire.

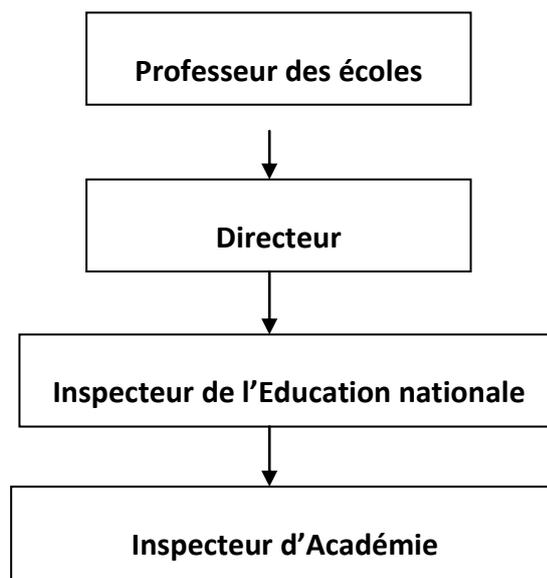
Patrick Fontaine

I.E.N

L'institution

Toute correspondance doit suivre la voie hiérarchique. Il ne faut pas confondre la voie hiérarchique avec le supérieur hiérarchique. Le supérieur hiérarchique du professeur des écoles est l'Inspecteur de l'Education nationale.

La voie hiérarchique :



Le rôle de chacun :

L'Inspecteur : Il inspecte les enseignants et contrôle la bonne mise en œuvre des instructions officielles. Il conseille et encourage les enseignants à réfléchir sur leurs pratiques. Il est un acteur important de l'évaluation des politiques éducatives et du fonctionnement des établissements scolaires. Il développe et anime les relations avec les différents partenaires professionnels pour renforcer la qualité de l'offre éducative. Il participe à l'élaboration, à l'impulsion et à la mise en œuvre du projet de travail académique. Il participe à la mise en œuvre des plans de formation. Il est jury de différents examens ou concours professionnels.

Le conseiller pédagogique : Il est un enseignant maître formateur. Son travail s'inscrit dans le cadre de travail de circonscription arrêté par l'inspecteur dont il est le collaborateur direct. Il anime les conférences pédagogiques, informe, communique et négocie auprès des partenaires extérieurs, accompagne les enseignants dans leur pratique, aide les enseignants à optimiser l'organisation et le fonctionnement des cycles pédagogiques, apporte son concours à l'élaboration, à la réalisation et au suivi des projets d'école.

Le maître formateur : Il contribue à la formation des enseignants. Il a à la fois la fonction d'enseignant en tant que maître d'une classe et une fonction de formateur auprès des nouveaux nommés.

Le directeur : Il assure un rôle pédagogique, relationnel et administratif. Il veille au bon fonctionnement de l'école : Il anime l'équipe pédagogique (conseils de cycles, conseils des maîtres, conseils d'école...), il coordonne l'élaboration de projets pédagogiques et les impulse. Il assure la circulation de l'information en direction de l'administration, des enseignants, des

familles. Il assure le dialogue avec les enseignants, les familles, les services extérieurs à l'école, les représentants des collectivités locales. Il est apte à conseiller les jeunes enseignants.

L'administratif à l'école

Les formulaires administratifs :

- Signaler tout changement d'adresse
- Signaler tout changement d'état civil
- Congés, absences : joindre les justificatifs, utiliser les formulaires officiels (voir avec le directeur) et respecter les délais d'envoi (toujours garder un double du courrier afin de se constituer un dossier personnel)

En cas d'absence :

- Prévenir au plus vite le secrétariat de l'Inspection. Informer le directeur.
- Prévenir dans la journée de la date de fin du congé ou de la prolongation éventuelle afin que soit assurée au mieux la gestion du remplacement.
- Envoyer le certificat et le formulaire officiel de régularisation sous 48h à l'IEN.

Les consignes de sécurité :

Les consignes d'évacuation doivent être affichées visiblement dans la classe. L'exercice d'évacuation doit être effectué trois fois dans l'année, on doit apprendre aux élèves à sortir de façon ordonnée et dans le calme. L'enseignant ne se munit que du registre d'appel afin de pouvoir vérifier que tous les enfants présents sont effectivement évacués. Il se tient à la fin du groupe pour être certain que tous les élèves sont sortis et ne reviennent pas en arrière.

Lorsqu'un enfant se blesse, durant la récréation ou ailleurs, c'est l'enseignant qui en a la charge à ce moment qui le soigne en mettant des gants, en n'utilisant que les produits autorisés (veiller à ce que l'enfant n'ait pas d'allergie particulière) et en veillant à bien remplir le cahier de soin (obligatoire) en précisant son nom, celui de l'élève, l'heure et le lieu ainsi que le soin spécifique apporté.

Déclaration d'accident : celle-ci s'impose à chaque fois qu'un élève est blessé lors d'un accident survenant sur le temps scolaire. Elle est à transmettre dans les 48 heures.

Le cahier de liaison : C'est un lien pour tous les acteurs. On y écrit lisiblement à l'encre bleue ou noire et on reste toujours aimable... Ne pas hésiter à se faire relire par un collègue. Pour les familles ne parlant pas ou mal le Français, écrire avec un traitement de texte en caractère 14 facilite le déchiffrement.

Le cahier d'appel : Il doit être renseigné chaque matin et chaque après-midi. Il doit être signé par le directeur à la fin de chaque mois.

L'école maternelle

Le premier jour de classe en maternelle

Il doit être festif !

Prendre le temps de rassurer, d'expliquer, d'écouter, de ménager une place pour chacun.

A l'arrivée de chaque enfant :

Se mettre à sa hauteur, se présenter et retenir son prénom

Echanger avec la famille, noter les remarques sur une fiche individuelle (déjeuner à la cantine, garderie, problèmes particuliers...)

Pour les enfants de petite section, accompagner l'enfant et sa famille dans la découverte de la classe et de ses activités.

Lorsque tous les enfants sont arrivés :

Les activités de cette journée doivent favoriser le bien-être de l'enfant dans la classe et permettre de constituer le groupe classe. On veillera à favoriser l'expression individuelle de chacun.

A la fin de la journée :

1. Mettre en place une situation qui donne envie à l'enfant de revenir le lendemain
2. Réunir le groupe classe
3. Chanter à nouveau
4. Permettre à chacun d'emporter un dessin ou une production réalisée dans la journée
5. Donner le cahier de correspondance.

Exemple de déroulement pour le jour de la rentrée :

EN PETITE SECTION :

Laisser les enfants découvrir les jeux de la classe, s'approprier les espaces et le matériel à disposition.

Favoriser la relation individuelle enseignant/enfant.

Visiter les lieux que les enfants vont fréquenter quotidiennement (toilettes, cour de récréation, dortoir)

Porter une attention particulière lors des moments de transition : être présent dans la cour, les accompagner à la cantine, au dortoir, être disponible à leur réveil (réveil échelonné). La récréation est loin d'être utile pour tous après la sieste.

Autres activités possibles : chanson, comptine, lecture d'une histoire courte, présentation de la marionnette de la classe, productions de premières traces graphiques...)

EN GRANDE SECTION :

Regroupement des enfants se présenter, faire l'appel

Verbaliser la situation (« C'est notre classe, nous allons travailler ensemble cette année... ») et présenter le projet de travail de début d'année.

Présenter la journée

Apprendre une chanson simple, une comptine...

Autres activités possibles : jeux pour apprendre les prénoms, productions plastiques et ateliers graphiques pour réaliser la page de présentation d'un cahier ou les étiquettes des casiers...

Activités physiques pour apprendre à se connaître

Lecture d'une histoire

Découverte des jeux de la classe et du matériel mis à disposition

L'école élémentaire

Le premier jour de classe en élémentaire

Il s'agit de ne pas rater son entrée ! Même pour un enseignant chevronné, la première journée de classe doit être aussi vraie que toutes celles qui suivront. Pour cela une préparation soignée s'impose : l'emploi du temps doit permettre une mise au travail rapide des élèves ainsi que l'installation des premières règles de vie au sein de la classe.

Prise de contact : dans la cour, prévoir le regroupement des élèves et leur déplacement vers la classe.

L'entrée dans la classe : les élèves entrent dans la classe et s'installent librement aux tables ; après quelques mots de bienvenue, leur dire que cette occupation des places est provisoire et sera probablement modifiée dans les jours suivants.

Les présentations : L'enseignant doit se présenter à sa classe en toute simplicité debout face aux élèves, dans une attitude ferme et bienveillante.

La distribution du matériel : Les jours de la prérentrée doivent permettre d'anticiper sur une liste de matériel indispensable au démarrage de la première journée (cahier de correspondance, de brouillon, de poésies, feuilles blanches...). Après les présentations, l'enseignant peut distribuer ce matériel au fur et à mesure des besoins.

Au travail ! Exemples d'activités :

- Si vous avez un CP :

- Visite de la classe et de ce qu'elle contient
- Visite guidée de l'école
- Explication du règlement intérieur
- Reconnaissance d'étiquettes prénoms, jeux sur les prénoms...
- Mise en place de situations attrayantes
- Découverte du livre de lecture
- Jeux graphiques, lecture d'albums...

- Si vous avez un CE ou un CM :

Il est important de mettre les élèves rapidement au travail dès la première heure. Les premières minutes de classe vont être déterminantes dans la gestion du groupe classe.

- Prise de contact
- Installation en classe
- Présentation et appel
- Distribution des cahiers, des fournitures (certaines peuvent être décalées)...
- Activités mathématiques
- Récréation
- Activités de lecture, de compréhension...
- Déjeuner
- Nouvelle prise en main, appel
- Lecture d'un conte ou apprentissage d'un chant
- Exercices d'évaluation (français)
- Récréation
- Terminer par une activité graphique

La classe au quotidien

La réunion de parents

Accueillir les parents à la porte de la salle, au fur et à mesure de leur arrivée ; ils peuvent s'asseoir à la table de leur enfant, ce qui vous permettra de les identifier dans un premier temps.

Présentation de l'enseignant, des autres adultes s'ils sont présents

Préciser que les cas personnels seront abordés individuellement plus tard

On peut faire émerger une feuille où figurent les noms des élèves afin de connaître les familles présentes et de pouvoir convoquer ultérieurement les parents absents afin de leur faire un compte-rendu de la réunion.

Présenter l'ordre du jour en parlant lentement et fortement et en veillant très attentivement à son attitude :

- Présentation de la classe (effectif, cycle...)
- Présentation du règlement intérieur de la classe et de l'école
- Emploi du temps (notamment EPS, piscine...)
- Projets de l'année (à relier aux objectifs d'apprentissage)
- Présentation des cahiers, de la méthode de travail...
- Conseils aux parents : pour aider les enfants à apprendre leurs leçons, vérifier le matériel, vérifier le cahier de liaison, montrer de l'intérêt au travail de l'enfant...

Et surtout ... garder la maîtrise de la réunion et de son déroulement, distribuer la parole et renvoyer toute discussion relevant d'un cas particulier à une entrevue ultérieure.

De bonnes relations entre enseignants et parents sont un moyen d'améliorer la réussite scolaire.

La gestion du groupe classe:

Il est important dès les premiers jours de classe, d'exiger le respect de certaines règles de vie en groupe : respect des horaires, entrées et sorties ordonnées et calmes, prise de parole...

Ne pas hésiter à se montrer exigeant, il y va de la bonne marche de la classe ! Par exemple, après la récréation, il est préférable de prendre 5 minutes pour instaurer un climat serein propice aux apprentissages.

Attention cependant à ne pas exiger l'impossible ! Savoir garder une certaine souplesse. Attention également ne pas faire des séances trop longues pour ne pas perdre l'attention des élèves (CP → 25 mn ; CM2 → 45 mn)

L'attitude et le positionnement du maître :

L'enseignant est un modèle pour ses élèves et un certain nombre de règles est à respecter :

1. Le respect des règles imposées aux élèves : ne pas se balancer sur une chaise, ne pas mâcher de chewing-gum, arriver à l'heure, ranger son bureau...
2. Le langage : s'attacher à prononcer des phrases correctement construites
3. S'interdire les injustices, les propos humiliants sur les élèves
4. La neutralité politique et religieuse
5. Le tabac : Il est interdit de fumer dans les écoles
6. Ne pas porter de jugements définitifs à partir d'impressions

Des devoirs à la maison ?

Les apprentissages se font sur le temps scolaire. Cependant, certaines activités peuvent être prévues en dehors des heures scolaires : leçons à revoir, pratique quotidienne de la lecture personnelle, révisions (tables de multiplication, séries de mots, conjugaison, poèmes...), recherche et collecte de documents ...

Une séance

Une séance doit s'ouvrir et se clore.

- S'ouvrir : référence à l'emploi du temps quotidien, mobilisation de l'écoute, annonce des objectifs et des finalités
- Se clore : faire dire ce que l'on a fait, ce que l'on a appris, faire imaginer la suite.

Une séance ne doit jamais dépasser 45 minutes (en CP 25 à 30 minutes)

IL est important de construire la séance d'après les objectifs (cf. les programmes), d'alterner les modalités de travail (oral, écrit, individuel, collectif) et de bien préparer le matériel nécessaire.

L'affichage

Tout affichage dans une classe a une fonction pédagogique :

- L'affichage institutionnel, obligatoire : l'emploi du temps, la liste des élèves, le règlement intérieur, le planning des occupations des lieux, les consignes d'évacuation des locaux
- L'affichage didactique : planification des apprentissages, mise en mots des projets de classe, mémoire de la vie de classe, outil d'aide pour les élèves
- L'affichage esthétique : musée de la classe, reproductions d'œuvres, mise en valeur de travaux d'élèves...

Le maître a également ses outils de préparation de classe (cahier journal, fiches de préparations...) Le cahier d'appel doit être tenu à jour, signé chaque mois par le directeur.

EXEMPLE DE FICHE DE PREPARATION

	Titre de la séquence :	Champ disciplinaire :	Niveau :	Séance n°: ... /...	Fiche de prep n° :
Objectifs					
Matériel à préparer					
Déroulement	Durée :	Activité de l'élève :		Rôle du maître:	
	<p>Il n'est pas nécessaire de faire de longs développements : les points clés de la séance doivent apparaître clairement.</p>				
	BILAN COLLECTIF				
	BILAN INDIVIDUEL (pour quelques élèves)				
PROLONGEMENTS					

Très important : La fiche ci-dessus est un outil indispensable pour préparer efficacement les différentes séances.

L'aide aux enfants qui éprouvent des difficultés

Les dispositifs d'aide et de soutien pour les élèves en difficulté :

L'élève est évalué par le maître qui met en place une remédiation dans la classe ou dans le cycle. Si ça ne suffit pas l'enfant peut bénéficier de différentes aides :

- **Aide personnalisée** : une aide individualisée supplémentaire de deux heures par semaine en petits groupes
- **Stages de remise à niveau** : organisés pendant les vacances scolaires, les stages de remise à niveau sont proposés aux élèves de CM1 et CM2 qui éprouvent des difficultés d'apprentissage.
- **Accompagnement éducatif** : Il est assuré par des enseignants volontaires et concerne les écoles de l'éducation prioritaire. Cet accompagnement a lieu quatre jours par semaine à raison de deux heures par jour après la fin des cours. Il consiste en une aide aux devoirs et aux leçons à laquelle s'ajoutent des activités sportives, culturelles et artistiques.
- **PPRE** : L'ensemble de ces aides peut s'organiser dans un programme personnalisé de réussite éducative. C'est un document qui précise et rend cohérent les différents dispositifs d'aide.

Le RASED (réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) :

Si les difficultés rencontrées par l'élève sont lourdes et persistent, l'enseignant doit présenter le cas en conseil de cycle où un membre du réseau sera présent (poste E, poste G, psychologue)

Le poste E : C'est un enseignant spécialisé. Il est titulaire **du CAPA-SH** option E (Certificat d'Aptitude Professionnelle pour les aides spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap). Il prend en charge des petits groupes d'élèves. Il apporte une aide aux élèves qui rencontrent des difficultés d'ordre pédagogique.

Le poste G : C'est un enseignant spécialisé. Il est titulaire **du CAPA-SH** option G. Il apporte une aide aux élèves qui rencontrent des difficultés comportementales.

Le psychologue scolaire : C'est un enseignant spécialisé. Il fait des entretiens avec les enfants, les parents, il fait passer des tests, il fait le lien avec les aides psychologiques extérieures.

L'enseignant référent : C'est un **enseignant titulaire du CAPA-SH**. Il exerce les **fonctions de référent** auprès de chacun des élèves handicapés du département afin d'assurer, sur l'ensemble du parcours de formation, la permanence des relations avec l'élève, ses parents ou son représentant légal. Cet enseignant référent est chargé de réunir l'Equipe de Suivi de la Scolarisation (ESS) pour chacun des élèves handicapés dont il est le référent. Il favorise la continuité et la cohérence de la mise en œuvre du Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS).

Glossaire des sigles les plus courants

<u>SIGLE</u>	<u>DECLINAISON</u>	<u>REMARQUES</u>
AVS	Auxiliaire de vie scolaire	Aide les enfants en intégration
EVS	Employé vie scolaire	Aide le directeur dans les tâches administratives
RASED	Réseau d'aides spécialisées aux enfants en difficulté	Poste E, G et psychologue scolaire
CLIN	Classe d'intégration pour enfants non francophones	En élémentaire seulement
CLIS	Classe d'intégration scolaire	Enfants handicapés (visuel...)
UPI	Unité pédagogique d'intégration au collège	Enfants handicapés (visuels...)
PPS	Projet personnalisé de scolarisation	Projet de scolarisation pour un enfant handicapé en classe ordinaire (peut justifier la présence d'une AVS)
PPRE	Programme personnalisé de réussite éducative	Mis en place à tout moment en cas de besoin et obligatoire en cas de redoublement
IMF	Instituteur (professeur des écoles) Maître Formateur	Aussi PEMF
IEN	Inspecteur de l'Education nationale	Responsable de la circonscription
CPC	Conseiller pédagogique de circonscription	C'est un IMF qui travaille en collaboration avec un IEN
CPD	Conseiller pédagogique départemental	C'est un IMF qui travaille avec plusieurs IEN ; il y a des CPD spécialisés (EPS, arts visuels, Musique...)
ZIL	Titulaire mobile assurant les remplacements en zone d'intervention localisée	Remplacement sur la circonscription
BD	Titulaire mobile appartenant à	Remplacement de stage de formation

	la brigade départementale	
ASH	Adaptation scolaire et scolarisation des élèves handicapés	
PAI	Projet d'accueil individualisé	Pour les enfants nécessitant un traitement médical particulier
BO/BOEN	Bulletin Officiel du ministère de l'éducation nationale	www.education.gouv.fr
MDPH	Maison départementale pour les personnes handicapées	Elaboration du projet de vie des élèves handicapés
ATSEM	Agent territorial spécialisé d'école maternelle	Assiste matériellement l'enseignant de maternelle dans sa classe
IA	Inspection d'académie ou inspecteur d'académie	Niveau : département www.ia95.ac-versailles.fr
EGPA	Section d'enseignement général et professionnel adapté	Dispositif spécialisé au niveau du collège pour les élèves en grande difficulté scolaire (l'orientation en SEGPA se prépare dès le CM1)
MAT	Maître d'accueil temporaire	Ils accueillent les Professeurs des Ecoles stagiaires
PAI/PAC	Projet d'action éducative, culturelle	
TUICE	Technologie Usuelle de l'information et de la communication pour l'éducation	
RRS RAR	Réseau Réussite Scolaire Réseau Ambition Réussite	Les écoles appartenant à un RRS relèvent de l'éducation prioritaire

EXEMPLES D'EMPLOI DU TEMPS

Exemple d'emploi du temps – Cycle 1 petite section

Horaires	Activités
<u>Accueil</u> 8h40 - 9h15 9h15-9h25	<p>Les enfants découvrent et manipulent du matériel.</p> <p>L'enseignant est disponible pour accueillir les enfants individuellement</p>
<u>Regroupement</u> 9h25 - 9h35	Autour de la maîtresse pour mettre en place les repères spatio-temporels et ceux de la vie collective (appel, chants, comptines, jours de la semaine, jeux de doigts et de rythme, remémoration de textes appris...)
<u>Ateliers</u> 9h35 - 10h	Ateliers (s'approprier le langage - découvrir l'écrit - découvrir le monde - agir et s'exprimer avec son corps - percevoir, sentir, imaginer, créer)
<u>Récréation</u> 10h - 10h30	Rencontre avec les autres enfants de petite section pour jouer.
<u>Ateliers</u> 10h30 - 11h <u>Langage</u> 11h - 11h20	Regroupement des enfants pour présenter les ateliers et les répartir en petits groupes de travail autonomes et/ou dirigés. Les enfants expérimentent différents matériaux, apprennent à répondre à une consigne précise, mènent l'activité à son terme... Une fois l'activité terminée, les enfants peuvent jouer librement dans les différents coins de la classe. Jeux sur la langue, chant, écoute d'une musique, d'une histoire...)
<u>Sortie matin</u> 11h45 - 12h00	Les enfants qui mangent à la cantine partent manger avec l'ATSEM. En attendant l'arrivée des parents, les enfants chantent, font des jeux de doigts, font des dessins libres, du modelage ...
<u>Sieste si besoin ou Accueil</u> 13h15 - 15h	Accueil échelonné des enfants dans la classe avec diverses activités comme du langage en petits groupes et/ou des jeux calmes individuels, modelage, collage, dessins libres.
<u>15h - 15h30</u>	Récréation si besoin ou accueil au calme dans la classe
<u>15h30- 16h</u>	Jeux mathématiques oraux
<u>Sortie soir</u> 16h - 16h20	Jeux sur la langue, chants, comptines ...

Exemple d'emploi du temps – Cycle 1 moyenne section

8h 30	Accueil échelonné: activités organisées dans les différents coins, langage, aide individualisée...
9h	Regroupement : rituels et présentation des ateliers
9h15	Ateliers (s'approprier le langage - découvrir l'écrit - découvrir le monde - percevoir, imaginer, sentir, créer) et bilan des ateliers
9h45	Phonologie / Jeux sur la langue orale
10h	Recreation
10h30	Motricité : Agir et s'exprimer avec son corps
11h	Chant/écoute
11h30/13h30	
13h 30	Accueil : activités organisées dans les différents coins, langage, aide individualisée...
14h	Regroupement et présentation des ateliers (s'approprier le langage - découvrir l'écrit - découvrir le monde - percevoir, imaginer, sentir, créer)
14h30	Phonologie / Jeux sur la langue : correspondance oral/écrit
15h	récréation
15h30	Jeux mathématiques oraux
16h	Lecture d'une histoire, chant, comptine...

Exemple d'emploi du temps – cycle 2

	lundi	mardi	jeudi	vendredi
8h 30 - 8h45	Accueil, langage oral	Accueil, langage oral	Accueil, langage oral	Accueil, langage oral
8h45-9h30	Lecture	Lecture	Lecture	Lecture
9h30-10h	Ecriture	Ecriture	Ecriture	Ecriture
10h15-10h30	Calcul mental	Calcul mental	Calcul mental	Calcul mental
10h30-11h	Maths (nombres et calcul)	Maths (mesures)	Maths (nombres et calcul)	Maths (géométrie)
11h-11h15	Chant	Education Musicale	Chant	Education Musicale
11h15-11h30	Lecture offerte	Lecture offerte	Lecture offerte	Lecture offerte
13h 30 - 13h45	Orthographe : Dictée	Orthographe : Dictée	Orthographe : Dictée	Orthographe : Dictée
13h45-14h30	Grammaire	Vocabulaire	Grammaire	Récitation
14h30-15h	Math (opérations)	Découverte du monde	Math (problèmes)	Découverte du monde
15h15-16h	Arts visuels	EPS	Découverte du monde	EPS
16h-16h30	Arts visuels	EPS	Instruction civique et morale	EPS

HORAIRES DE L'ECOLE ELEMENTAIRE - CYCLE DES APPRENTISSAGES FONDAMENTAUX (CP-CE1)

Domaines disciplinaires	Durée annuelle des enseignements	Durée hebdomadaire des enseignements
Français	360 heures	10 heures
Mathématiques	180 heures	5 heures
Éducation physique et sportive	108 heures	9 heures*
Langue vivante	54 heures	
Pratiques artistiques et histoire des arts	81 heures	
Découverte du monde	81 heures	
TOTAL	864 heures	

Exemple d'emploi du temps – cycle 3

	lundi	mardi	jeudi	vendredi
8h 30 - 8h45	Accueil, exposé oral	Accueil, exposé oral	Accueil, exposé oral	Accueil, exposé oral
8h45-9h30	Lecture	Lecture	Lecture	Lecture
9h30-10h	Grammaire	Grammaire Conjugaison	Vocabulaire	Rédaction
10h15-10h30	Calcul mental	Calcul mental	Calcul mental	Calcul mental
10h30-11h15	Math	Math	Math	Math
11h15-11h30	Chant	Education musicale	Chant	Education musicale
13h 30 - 13h45	Dictée	Dictée	Dictée	Sciences
13h45-14h30	TUIC	EPS	Sciences	Sciences
14h30-15h	Histoire	EPS	Sciences	Histoire des arts
15h15-16h	EPS	Géographie	Education civique	Arts visuels
16h-16h30	EPS	Langue vivante	Langue vivante	Arts visuels

Cycle des approfondissements (CE2 - CM1 - CM2)

Domaines disciplinaires	Durée annuelle des enseignements	Durée hebdomadaire des enseignements
Français	288 heures	8 heures
Mathématiques	180 heures	5 heures
Éducation physique et sportive	108 heures	11 heures*
Langue vivante	54 heures	
Sciences expérimentales et technologie	78 heures	
Culture humaniste - pratiques artistiques et histoire des arts**	78 heures	
- histoire-géographie-instruction civique et morale	78 heures	
TOTAL	864 heures	24 heures

Programmations

Les programmations doivent être élaborées en conseil de cycle. Elles permettent de répartir le programme sur les 3 années du cycle. Il est important de prévoir des outils qui permettront aux enseignants de suivre ces programmations (cahiers qui suivent l'élève sur tout le cycle, tableaux récapitulatifs de suivi...)

Histoire et histoire des Arts

	CE2	CM1	CM2
	Travail sur la frise chronologique	Travail sur la frise chronologique	Travail sur la frise chronologique
Préhistoire	A la recherche de nos origines Découverte de la fabrication des outils	De la maîtrise du fer au début de l'agriculture	L'apparition de l'art
<i>Histoire des arts</i>	<i>Des objets préhistoriques</i>	<i>Une architecture préhistorique (ensemble mégalithique)</i>	<i>Une peinture de Lascaux</i>
Antiquité	La Gaule et les Celtes	La romanisation de la Gaule	La christianisation du monde gallo-romain
<i>Histoire des arts</i>	<i>Une parure gallo-romaine</i>	<i>Une architecture antique (monuments grecs, romains, gallo-romains)</i>	<i>Une mosaïque gallo-romaine</i>
Moyen-âge	La société féodale La puissance des seigneurs Les Invasions (dont les Francs), châteaux forts et féodalité	Les paysans, l'agriculture La formation du royaume de France	L'essor du commerce et des villes La fin du Moyen-âge
<i>Histoire des arts</i>	<i>Un costume, un vitrail, les châteaux forts Une musique profane (chanson de troubadour)</i>	<i>Une architecture religieuse (église romane et gothique) Une musique religieuse (chant grégorien)</i>	<i>Une sculpture romane ; une sculpture gothique</i>
Des Temps Modernes à la fin de l'époque napoléonienne	Les grandes découvertes Le roi soleil et ses sujets	L'éclat de la Renaissance Les guerres de religion	Les rois absolus Le siècle des lumières Napoléon empereur
<i>Histoire des arts</i>	<i>Une pièce de mobilier et de costume ; une tapisserie Le baroque et le classique</i>	<i>Architecture royale (château de la Loire, château de Versailles) Le baroque et le classique</i>	<i>Peintures et sculptures de la Renaissance Une musique polyphonique de la Renaissance (C. Janequin)</i>
XIX ^{ème} siècle	Les campagnes et les villes	Des machines et des usines	Monarchie, empire ou république ? La victoire de la république La belle époque
<i>Histoire des arts</i>	<i>Peinture : Néo-classicisme Le romantisme (Chopin, Schubert, Berlioz, Brahms...)</i>	<i>Peinture : romantisme Des photos Le romantisme (Chopin, Schubert, Berlioz, Brahms...)</i>	<i>Peinture : impressionnisme et réalisme Un court-métrage Le romantisme (Chopin, Schubert, Berlioz, Brahms...)</i>
XX ^{ème} siècle	1914-1918 : la grande guerre La crise des années 30 La seconde guerre mondiale	Reconstruire et moderniser La cinquième république	Le monde aujourd'hui La France en devenir
<i>Histoire des arts</i>	<i>Art abstrait - Pop Art Jazz</i>	<i>Cubisme – surréalisme Musiques de films</i>	<i>Dadaïsme – Fauvisme Chansons</i>

Géographie

CE2	CM1	CM2
<p><u>Des réalités géographiques locales à la région où vivent les élèves</u></p> <p>- les paysages de village, de ville ou de quartier, la circulation des hommes et des biens, les principales activités économiques</p> <p>- un sujet d'étude au choix permettant une première approche du développement durable (en relation avec le programme de sciences expérimentales et de technologie) : l'eau dans la commune (besoins et traitement) ou les déchets (réduction et recyclage)</p> <p>- le département et la région.</p> <p><i>Étude de cartes.</i></p>	<p><u>Le territoire français dans l'Union européenne</u></p> <p>- les grands types de paysages ; - la diversité des régions françaises ; - les frontières de la France et les pays de l'Union européenne.</p> <p><i>- Principaux caractères du relief, de l'hydrographie et du climat en Europe</i></p> <p><i>- Le découpage administratif de la France (départements, régions) : étude de cartes.</i></p> <p><i>- Les pays de l'Union européenne : étude de cartes.</i></p> <p><u>Les Français dans le contexte européen</u></p> <p>- la répartition de la population sur le territoire national et en Europe ; - les principales villes en France et en Europe</p> <p><i>Répartition de la population et localisation des principales villes : étude de cartes.</i></p> <p><u>Se déplacer en France et en Europe</u></p> <p>- un aéroport - le réseau autoroutier et le réseau TGV <i>Le réseau ferré à grande vitesse en Europe : étude de cartes.</i></p>	<p><u>Produire en France</u></p> <p>- quatre types d'espaces d'activités : une zone industrialo portuaire, un centre tertiaire, un espace agricole et une zone de tourisme.</p> <p><i>Dans le cadre de l'approche du développement durable ces quatre études mettront en valeur les notions de ressources, de pollution, de risques et de prévention.</i></p> <p><u>La France dans le monde</u></p> <p>- les territoires français dans le monde ; - la langue française dans le monde (en relation avec le programme d'instruction civique et morale).</p> <p><i>Ces deux questions s'appuieront sur une étude du globe et de planisphères : les océans et continents, les grands traits du relief, les zones denses et vides de population, les espaces riches et pauvres à l'échelle de la planète.</i></p>

Instruction civique

Sujets d'étude	CE2	CM1	CM2
1. Estime de soi, respect de l'intégrité des personnes y compris de la sienne	-Construire ensemble les principales règles de politesse et de civilité.		
	-Rédiger ensemble les règles qui régissent la vie collective (règles de vie de la classe). -Faire des propositions pour améliorer la vie collective. -Refuser toute atteinte à la personne d'autrui.	-Compléter ensemble les règles qui régissent la vie collective (règles de vie de la classe). -Etudier le règlement de l'école. -Faire des propositions pour améliorer la vie collective. -Refuser toute atteinte à la personne d'autrui.	
	-Définir les règles de sécurité (dans la classe, la cour, aux abords de l'école) et interdire les jeux dangereux.		
	-Apprendre les gestes de premiers secours (sécuriser, donner l'alerte, porter secours).		
	-Apprendre les règles élémentaires de sécurité routière : se comporter en piéton prudent, connaître et respecter les fondamentaux du code de la route.	-Apprendre les règles élémentaires de sécurité routière : se comporter en cycliste prudent, connaître et respecter les fondamentaux du code de la route.	
	-Connaître les risques liés à l'usage d'Internet.		
2. Importance de la règle de droit dans l'organisation des relations sociales.	-Comprendre l'importance de la loi, la nécessité de la respecter, modifier son rapport à la loi.		
3. Les règles élémentaires d'organisation de la vie publique et de la démocratie.	-Refuser les discriminations de toute nature. -Connaître et comprendre le principe de l'élection. Comprendre les enjeux de la solidarité nationale : la protection sociale (l'assurance maladie)	-Refuser les discriminations de toute nature. -Connaître les grands principes de l'élaboration de la loi : rôle du Parlement. -Connaître les grands principes de l'exécution de la loi : rôle du Gouvernement. -Comprendre les enjeux de la solidarité nationale : la protection sociale et la responsabilité entre les générations (l'assurance chômage, les retraites).	
4. Les traits constitutifs de la nation française.	-Connaître les caractéristiques de son territoire.	-Connaître les étapes de l'unification du pays. -Connaître les règles d'acquisition de la nationalité française.	
5. L'Union européenne et la francophonie.	-Connaître le drapeau européen. -Savoir que l'Union européenne est constitué de diverses cultures.	-Connaître l'hymne européen. -Comprendre le sens du projet politique de la construction européenne. -Connaître la communauté de langues et de cultures composée par l'ensemble des pays francophones.	-Connaître l'hymne européen. -Comprendre le sens du projet politique de la construction européenne. -Connaître la communauté de langues et de cultures composée par l'ensemble des pays francophones.

Sites et bibliographie

www.education.gouv.fr

www.eduscol.fr

www.inspectionstbrice.fr

www.inspectionacademiquevaldoise.fr

Programmation en Anglais www.ia95.acversailles.fr/.../doc_passerelle_anglais_avr_2008.pdf

- Exemple de sous main : www.lapetitesouris.fr
- Ressources pour la classe : www.lakanal.fr www.lescoccinelles.fr

Education musicale :



- Une année de concert cycle 2 : 36 musiques pour 36 semaines de classe – Raymond Mesplé – CDDP Pays de la Loire
- Une année de concert cycle 3: 36 musiques pour 36 semaines de classe – Raymond Mesplé – CDDP Pays de la Loire
- 30 raisons pour écouter toutes les musiques du monde – CRDP de Lorraine

Sciences : sciences'mag95 : www.inspectionstbrice.fr

Arts visuels : Histoire d'Arts en pratique – accès éditions (cycle 2 et 3)



Les arts plastiques à l'école - Claude Reyt / Arts : plat du jour Patrick Straub(cycle 1)

LVE : www.primlangues.fr

Et surtout...



Les programmes : BULLETIN
OFFICIEL

Hors-série n°3 du 19 juin 2008